RAPPORT MISSION
GARD (France)

9-18 Septembre 2002

Les 7 et 8 septembre 2002, de violents orages touchent le sud-est de la France. Le 9 au matin, la situation est très critique dans une dizaine de départements et en particulier dans le Gard, le Vaucluse et l'Hérault. Plus de 100 villages ont été évacués et on compte déjà 4 morts et plusieurs disparus. Le plan ORSEC est déclenché dans le Gard.

Télécoms sans Frontières prend contact avec la cellule de crise de la Préfecture et se rend immédiatement sur place. Au Centre Opérationnel d'Incendie et de Secours du Gard, le responsable des transmissions dresse un rapide bilan des problèmes de communication : de nombreux secteurs sévèrement touchés sont isolés, sans téléphone fixe ni téléphone cellulaire. Le CODIS lui-même ne peut pas joindre certaines de ses unités ce qui rend l'organisation des secours très difficile.

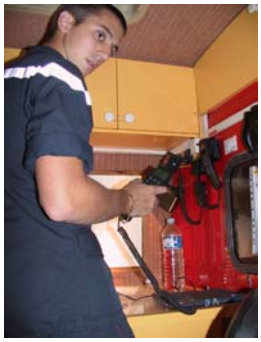

Il est décidé d'intervenir en premier lieu sur le site de Sommières, un des secteurs les plus gravement touchés. TSF installe un téléphone satellite ainsi qu'une connexion Internet à la mairie de Villevieille qui tient lieu de PC de crise pour toute la zone de Sommières. Des téléphones satellite sont également mis en place dans les PC mobiles des sapeurs-pompiers répartis dans le secteur. Parallèlement, une partie de l'équipe va relier d'autres PC mobiles sur le secteur d'Alès.

Grâce aux connexions mises en place par TSF, le Préfet du Gard arrive à joindre la mairie de Villevieille et parvient à organiser la visite du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur le 10 octobre au matin.

Dans cette situation dramatique, les moyens déployés par TSF apparaissent aussitôt indispensables pour l'organisation des premiers secours. La Préfecture du Gard décide de réquisitionner officiellement l'organisation.

Les jours suivants, TSF installe des téléphones satellite sur de nombreux autres secteurs sur tout le département et notamment à Aramon, la Grand-Combe, Roquemaure, Cornillon et Goudargues. Des mini-M sont mis en place dans des unités mobiles de Sapeurs-Pompiers, des Centres d'Incendie et de Secours, des unités de la Sécurité Civile et des mairies qui se trouvaient coupés du monde.

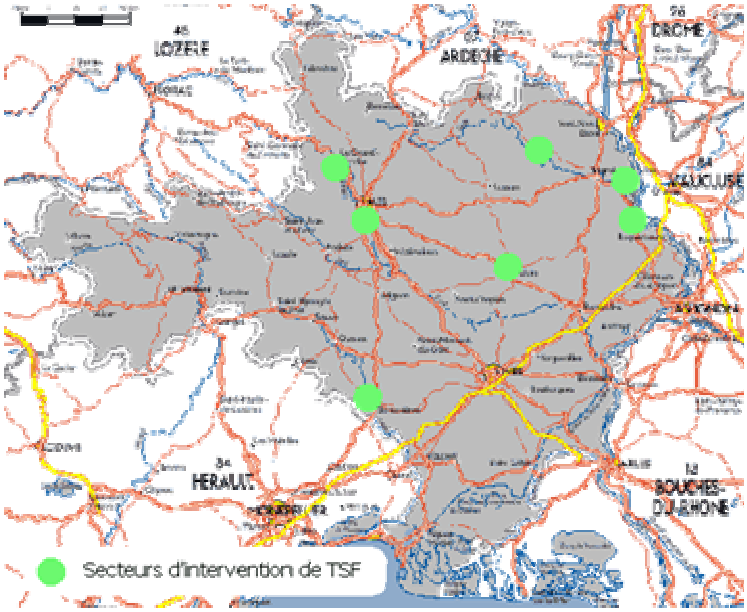

Dans les centres de traitement-production d'eau potable mis en place par la Sécurité Civile à Sommières et à Uzès, TSF installe, en plus des connections téléphoniques, des pôles Internet permettant notamment d'envoyer les résultats des analyses de l'eau à la DDASS, ce qui accélère l'approvisionnement en eau de la population.

Le 16 octobre, la situation commence à s'améliorer mais dans les zones les plus sinistrées – à Sommières et Aramon notamment – les équipes de secours rencontrent toujours de graves difficultés de communications. La réquisition de l'Etat est donc prolongée jusqu'au 18.
Le 19, le téléphone cellulaire fonctionne à nouveau sur tous les secteurs et TSF achève donc sa mission.

Ces inondations auront provoqué la mort de 24 personnes, dont 22 dans le seul département du Gard et fait plus de 150 millions d'euros de dégâts.

Lors de cette mission, TSF aura installé et maintenu pendant 10 jours 15 téléphones satellite et 4 pôles Internet répartis ainsi :

- Centre de secours de Sommières, la Grand-Combe et Roquemaure
- PC mobile de sapeurs-pompiers à Aramon, Sommières et Villevieille
- Mairie de Sommières, Villevieille, Goudargues et Cornillon
- Centre de la Sécurité Civile à Alès, Sommières et Uzès.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU GARD

CABINET DU PRÉFET
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

ORDRE DE RÉQUISITION DE POLICE ADMINISTRATIVE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5 ;

Considérant les conditions du réseau de télécommunications actuellement rencontrées dans le département du Gard

Vu l'urgence ;

Nous, Jean-Pierre HUGUES, préfet du Gard

Requérons en vertu de la loi

L'organisation humanitaire Télécoms Sans Frontières
20, avenue Garcia Lorca
64000 PAU

d'assurer par priorité, dès réception du présent ordre, avec les moyens dont elle dispose la prestation définie ci-après :

assurer les liaisons téléphoniques satellitaires sur l'ensemble du département en fonction des besoins définis par les responsables des opérations de secours et les autorités communales, à partir du mardi 10 septembre jusqu'au dimanche 15 septembre 2002.

Dès que la prestation requise aura été fournie, le prestataire retrouvera la liberté professionnelle dont elle jouissait antérieurement. Elle sera indemnisée par les communes bénéficiaires des secours dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains exposés par elle, sans considération de profit.

Le présent ordre de réquisition sera notifié au prestataire (ou à son représentant qualifié) ainsi qu'au maire de la commune bénéficiaire de la prestation.

L'exécution du présent ordre de réquisition pourra, au besoin, être assurée d'office par la voie administrative.

Fait à Nimes, le 12 septembre 2002
Pour le préfet,
Le directeur de Cabinet

Pierre-Alexandre TEULIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU GARD

CABINET DU PRÉFET

ORDRE DE RÉQUISITION DE POLICE ADMINISTRATIVE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2002 déclenchant le plan ORSEC sur l'ensemble du département suite aux inondations ;

Considérant les perturbations et ruptures du réseau de télécommunications rencontrées dans le département du Gard à ce jour

Vu l'urgence ;

Nous, Jean-Pierre HUGUES, préfet du Gard

Requérons en vertu de la loi

L'organisation humanitaire Télécoms Sans Frontières
20, avenue Garcia Lorca
64000 PAU

d'assurer par priorité, dès réception du présent ordre, avec les moyens dont elle dispose la prestation définie ci-après :

assurer les liaisons téléphoniques satellitaires en divers points du département à partir du lundi 16 jusqu'au mercredi 18 septembre inclus conformément à la liste jointe à la présente

Dès que la prestation requise aura été fournie, le prestataire retrouvera la liberté professionnelle dont elle jouissait antérieurement. Elle sera indemnisée par les communes bénéficiaires des secours dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains exposés par elle, sans considération de profit.

Le présent ordre de réquisition sera notifié au prestataire (ou à son représentant qualifié) ainsi qu'au maire de la commune bénéficiaire de la prestation.

L'exécution du présent ordre de réquisition pourra, au besoin, être assurée d'office par la voie administrative.

Fait à Nimes, le 16 septembre 2002

PJ : 1

Pour le préfet,
Le secrétaire général

Raymond CERVELLE

TELECOMS SANS FRONTIERES
LIGNES SATELLITES EN PLACE 16 septembre 2002

Vu pour être annexé à la réquisition du 16/09

Michel GARREL
chef SIDAL 30

ALES

Sécurité civile : 00 870 762 531 576

ARAMON

PC Sapeurs Pompiers : 00 870 762 10 56 38

Sécurité civile : 00 870 762 60 05 84

CORNILLON

Mairie : 00 870 762 48 53 54

GOUDARGUES

Sécurité civile : 00 870 763 01 94 11

Mairie : 00 870 762 06 90 19

LA GRAND COMBE

PC Sapeurs Pompiers : 00 870 763 43 89 64

SOMMIERES

Sécurité civile :
(Centre de traitement de l'eau)

00 870 762 10 56 34
00 870 763 01 93 97 **(Accès Internet)**
tsfi7@inmarsat.francetelecom.fr

Mairie : 00 870 762 10 54 18

Cabinet du Maire : 00 870 762 10 56 22

Centre de secours : 00 870 762 53 13 69

VILLEVIEILLE

PC Sapeurs Pompiers : 00 870 762 10 56 18

UZES *(à installer le 16/09)*

Sécurité civile :
(Centre de traitement de l'eau)

00 870 763 01 94 19 **(Accès Internet)**
tsfi8@inmarsat.francetelecom.fr

Le Préfet du Gard

NIMES, le 23 septembre 2002.

Monsieur le Président,

Suite aux terribles inondations qui ont touché le département du GARD les 8 et 9 septembre 2002, le réseau de communication téléphonique a été particulièrement perturbé.

Or, vos équipes, présentes sur les lieux du sinistre dès le 9 septembre 2002, ont rapidement mis à disposition des secours vingt appareils de transmission satellitaires (IMMARSAT, Gan M4).

A ce titre, je tiens à souligner l'intérêt de leur action auprès des Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile, notamment sur les sites de traitement de l'eau, installés à SOMMIERES et ARAMON qui ont permis d'obtenir rapidement des résultats d'analyses d'eau, facilitant la production et la distribution d'eau potable aux populations sinistrées.

Par ailleurs, grâce au professionnalisme de vos équipes et à leur engagement, les mairies sinistrées de SOMMIERES et de GOUDARGUES ont bénéficié de leur matériel performant et de leur savoir - faire.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir adresser mes remerciements et mes félicitations à toutes vos équipes déployées dans le GARD. Par leur soutien et leur disponibilité elles ont permis aux Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile et aux Sapeurs pompiers du GARD d'effectuer leurs missions dans les meilleurs délais et conditions possibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Jean-Pierre HUGUES

- Monsieur Jean-François CAZENAVE
  TELECOMS SANS FRONTIERES
- Copie pour info : Monsieur Michel SAPPIN
  DDSC

VILLE de SOMMIÈRES

à Sommières, le 28 octobre 2002

Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 Faubourg Saint Honoré

75008. PARIS

Monsieur le Président, cher Jacques

La Ville de Sommières a été terriblement affectée par les inondations des 8 et 9 Septembre 2002.

La période d'intervention des secours, du nettoyage de la ville et de la mise en sécurité des sommièrois est aujourd'hui révolue. Aussi, à ce stade, je me permets de vous signaler tout particulièrement la reconnaissance de la ville de Sommières pour le travail remarquable accompli par certaines unités et organisme.

* L'unité de traitement des eaux de la Sécurité Civile a permis d'approvisionner une population privée d'eau sanitaire et potable durant trois semaines. Sans son intervention, la gestion de la crise aurait été considérablement compromise. Je tiens à remercier son commandant le Capitaine Christian BAROUX, pour ses conseils et pour la conduite des opérations de ravitaillement.

* Les unités des sapeurs pompiers du SDIS du Gard, commandées par le Colonel PAUL Frédéric, et celles du SDIS du Var, commandées par le Colonel R. DIES. Ces derniers ont assisté la population et les commerçants avec un engagement qui fait honneur à leur profession. Encore aujourd'hui, les témoignages affluent de toute part pour leur efficacité et souligner le fait que nous n'avons eu à déplorer aucune victime.

* L' O.N.G. « Télécom Sans Frontières » basée 20 avenue Garcia Lorca à PAU (64000), sans laquelle je n'aurai pu organiser les secours étant privé de réseau téléphonique (fil – air et portables). Par ailleurs, leur intervention, avec un matériel lourd (téléphones satellitaires) a permis à toute une population (touristes français et étrangers, sommièrois…)de rassurer leurs proches et de prendre leurs premières dispositions (assurances…..). Il m'apparaît essentiel de soutenir cette ONG et de lui donner les moyens d'intervenir à nouveau en France.

HÔTEL DE VILLE - 27, QUAI GAUSSORGUES - B.P. 72002 - 30252 SOMMIÈRES Cedex
TÉL. : 04 66 80 88 00 - FAX : 04 66 77 74 78 - E-MAIL : MAIRIE-SOMMIERES@WANADOO.FR

Bien entendu, à l'échelle d'une telle catastrophe, c'est toute une chaîne de solidarité (secours catholique, secours populaire, croix rouge française, …) et d'intervention (gendarmerie nationale, France Télécom, EDF…), qui s'est mise en œuvre.

La réussite de l'ensemble de ces acteurs nous permet maintenant d'entrer dans la phase la plus longue, celle de la reconstruction d'une ville, de son habitat, de ses commerces et services et de ses équipements publics.

Je ne manquerai pas de vous faire part, prochainement de mon sentiments quant à la portée des aides octroyées par le gouvernement et de vous saisir des difficultés qui sont les nôtres.

je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

et de ma fidélité

MAIRIE de SOMMIERES (Gard)

Le Maire

Alain DANILET

CORPS DEPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS DU VAR

GROUPEMENT CENTRE - OUEST

Monsieur le Président de
TELECOMS SANS FRONTIERES

PIERREFEU, le 1° Octobre 2002

Objet : Opérations de secours dans le Gard - Septembre 2002.

Monsieur le Président,

Lors des inondations catastrophiques qui ont touché le département du Gard les 8 et 9 Septembre 2002, j'ai été désigné en tant que Commandant des Opérations de Secours sur le site de SOMMIERES.

Cette commune (ainsi que de nombreuses situées sur le bassin versant du VIDOURLE) a été dévastée par une lame d'eau qui a détruit la totalité des infrastructures de service public.

La circulation, la distribution d'eau courante, l'éclairage, la fourniture d'énergie ainsi que le réseau de télécommunications ont donc été anéantis, compliquant un peu plus la tâche des sauveteurs venus prêter main-forte à leurs collègues du Gard.

Installés dans la mairie de VILLEVIEILLE, relativement épargnée, nous avons utilisé les ressources ordinaires en pareil cas, constituées par nos postes de commandement mobiles.

Si les liaisons radio sont indispensables à l'échelon tactique (entre le Poste de Commandement et les moyens au contact du sinistre), l'absence de liaisons téléphoniques se faisait cruellement sentir, notamment pour les compte rendus à l'attention du CODIS et du COD, installé en Préfecture.

L'arrivée d'une équipe de TELECOMS SANS FRONTIERES a donc constitué pour nous une divine surprise, qui nous a enfin permis de rendre compte de la situation aux autorités, et de leur adresser nos demandes. Tous les Sapeurs Pompiers présents ont été impressionnés par la rapidité et l'efficacité du réseau qui a été monté en un temps très bref, et qui a permis de donner une dimension nouvelle à la conduite de cette opération complexe.

Professionnels du secours, nous avons constaté avec quelle facilité et rapidité les membres de votre organisation se sont intégrés comme un élément majeur de notre dispositif.

Je souhaite à tous mes collègues, Commandants les Opérations de Secours de grande ampleur, la même aventure : la rencontre inopinée mais fructueuse, dans un contexte dégradé, d'une équipe de TSF !

Croyez, Monsieur le Président, à l'expression de mes remerciements très sincères, et de mes sentiments les plus distingués ;

Lt-Colonel Pierre Schaller
Chef de groupement Centre-Ouest

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE
DE
GOUDARGUES

30630

Tél. : 04.66.82.20.69
Fax : 04.66.82.33.22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Monsieur le Maire de Goudargues

à

Monsieur le Directeur
TELECOM SANS FRONTIERES
20 Avenue Garcia Lorca
64000 PAU

Goudargues, le 19 Septembre 2002

Monsieur le Directeur,

Suite aux inondations du 9 Septembre 2002, vous avez bien voulu mettre à notre disposition un téléphone satellite. Cela nous a énormément rendu service.

Nous vous remercions donc vivement pour ce service.

Veuillez agréer, ***Monsieur le Directeur,*** *l'expression de nos sincères salutations.*

Le Maire
E. TAULELLE

MAIRIE DE GOUDARGUES (GARD)